

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine :* Ex-voto des Canadiens-français, à la Grotte St-Jean-Baptiste en Terre Sainte, tel que suggéré par M. l'abbé L. Provancher.—Bénédiction du nouveau Séminaire de Ste Thérèse.—Cinquantième anniversaire de la fondation du Collège de l'Assomption; adresse présentée aux anciens élèves de ce Collège, par M. l'abbé Fergol David, Supérieur; nombre des élèves qui ont fréquenté cette institution depuis sa fondation, avec une statistique des différentes professions qu'ils ont été appelés à exercer.

*Causerie Agricole :* Economie rurale (Suite).—Travail sur une ferme.—Travaux d'attelage et travaux manuels.

*Sujets divers :* Mœurs agricoles.—Engrais animaux et végétaux; importance et nature des engrais mélangés; préparation des engrais mélangés; la fosse à fumier; du compost.—Eaux de lessive et de lavage comme engrais.

*Choses et autres :* Augmenter la production du lait chez les vaches par une bonne alimentation.—Elevage des mauvaises herbes qui infestent vos champs.

*Recettes :* Vin de panais.—Bière de gingembre.

## DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLÈGE DE STE ANNE.

—La distribution des prix au Collège de Ste Anne aura lieu MERCREDI, le 27 courant, à UNE HEURE après-midi, et les vacances commenceront après cette séance.

CHS TRUDELLE, PRIN.

Collège de Ste Anne, 19 juin 1883.

## EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par La N. Gauvreau, écr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Ex voto des Canadiens-français, à la Grotte St-Jean-Baptiste en Terre Sainte.*—M. l'abbé L. Provancher vient de suggérer aux membres des Sociétés St-Jean-Baptiste, l'idée de l'achat d'une lampe qui brûlerait continuellement à la Grotte St-Jean-Baptiste, à St-Jean dans-le-Désert, à deux lieues de Jérusalem, et qui serait entretenue aux frais de ces Sociétés. Voici la correspondance que M. l'abbé Provancher vient de publier à ce sujet :

A MM. les présidents et aux associés de la St-Jean-Baptiste.

Messieurs,

Permettez-moi de vous faire une suggestion qui, réalisée, ne contribuerait pas peu à faire ressortir davantage le motif religieux qui a inspiré la formation de vos sociétés, et vous assurerait en même temps les bénédictions du Ciel, pour le succès que vous poursuivez au point de vue purement national.

Comme j'ai tout lieu de croire que le Pèlerinage Canadien en Terre-Sainte que j'ai proposé, pour le printemps prochain, va réussir, ne devrait-on pas profiter de la circonstance pour faire don, de la part du Canada, à la grotte de St-Jean-Baptiste, le lieu même où le plus grand des enfants des hommes est né, d'une lampe avec un petit capital pour son entretien, à côté de celles qui s'y trouvent déjà ?

St-Jean-dans-le-Désert n'est qu'à deux lieues de Jérusalem, et tous ceux qui vont en Terre-Sainte ne manquent pas de s'y rendre. Une lampe brûlant continuellement dans ce sanctuaire qui porterait le nom du Canada, à côté de celles des familles royales de Naples, d'Espagne, etc., apprendrait à tous ceux qui l'ignorent encore qu'en dehors de cette France qui fait la guerre à Dieu, qui fait la chasse aux crucifix et à tous les symboles religieux, il se trouve une autre France, par delà les mers, qui prie encore, qui s'honore de descendre de la fille aînée de l'Eglise, et qui